



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 9296

Texte de la question

Après les ajustements de la rentrée scolaire 1997, nous constatons une situation préoccupante, concernant les postes d'enseignants du 1er degré, dans les Bouches-du-Rhône. A ce jour, les services de l'inspection académique ont épuisé les possibilités de recours par les opérations de mutations interdépartementales, y compris pour les enseignants titulaires d'autres départements sollicitant un rapprochement de conjoint tardif. La balance des postes du 1er degré est donc déficitaire. Le recrutement des 45 listes complémentaires, déjà effectué, sur les 76 inscrits, est largement insuffisant, au regard des besoins de l'académie, considérant les risques que comporte une minimisation des besoins (absences de remplacements, suppression des stages de formation continue...). Aussi, M. Jean Roatta souhaiterait-il connaître la position de Mme le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire à ce sujet, afin d'assurer la qualité de l'enseignement.

Texte de la réponse

Si le recrutement des candidats inscrits sur la liste complémentaire du concours externe de professeurs des écoles de la session de 1997 a été limité, sur le plan national, à 10 % des postes offerts au concours, des instructions ministérielles ont été adressées le 15 décembre 1997 au recteur de l'académie d'Aix-Marseille l'autorisant à recruter, au fur et à mesure que des vacances de postes se découvriront, des candidats inscrits sur la liste complémentaire académique comportant soixante-seize noms au total. Ce dépassement a été possible dès lors que la limite imposée nationalement était respectée.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9296

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 388

Réponse publiée le : 5 octobre 1998, page 5438